

Notre Dame reste SAEMES !

La Ville de Paris nous confie à nouveau la gestion et l'exploitation du parc de stationnement Notre-Dame et cela pour 30 ans. Dans le cadre de cette délégation de service public, la SAEMES construira et exploitera un parc résidentiel de 609 places, rue Cardinet (17ème arr.).

Des services en plus

«petits rouleurs»

Dès 2005, la SAEMES avait mis en place sur le parc Pyramides (1er arr.) le tarif "résident petit rouleur". Les résidents* du parc Notre-Dame (4ème arr.) peuvent désormais en bénéficier. Le principe est simple : permettre aux résidents* de bénéficier automatiquement de réductions tarifaires de 20 à 40 % en fonction de l'utilisation de leur véhicule. Les abonnés résidents* se voient proposer un tarif minoré de manière progressive en fonction du nombre de sorties mensuelles, de - 20 % (pour 15 sorties ou plus) à - 40 % (pour 5 sorties ou moins). Renseignements au local d'accueil du parc ou par e-mail : notre-dame@saemes.fr



Accueil des motos en stationnement horaire !

Les cylindrées de plus de 50 cm³ peuvent stationner sur le parc Notre-Dame à l'heure ou au mois !

Une zone de stationnement dédiée sera créée début 2008 et une tarification avantageuse est déjà proposée tant aux abonnés qu'à la clientèle horaire. (Renseignements auprès du personnel du parc)



Places de convivialité

Certains usagers ont besoin d'un espace adapté pour sortir de leur véhicule : accompagnateur(trice) d'enfants en bas âge, personnes âgées, femmes enceintes, etc... Nous leur proposerons prochainement dans ce parc, des places de stationnement de «civilité» situées à proximité des accès piétons.

Pour les fêtes, laissez votre véhicule dans notre parc Méditerranée !

Du vendredi 21 décembre 13 h au mercredi 26 décembre 13 h, le parc de stationnement Méditerranée (situé sous la gare de Lyon) 26/44 rue de Chalon 75012 Paris, vous propose un forfait à 88 €.

Le même forfait à 88 € vous est également proposé du vendredi 28 décembre 13h au mercredi 2 janvier 2008 13 h. N'hésitez pas à vous renseigner sur place, auprès du personnel au local d'accueil, par téléphone au 01.43.07.48.58 ou par e-mail : mediterranee@saemes.fr



Rappels importants

- ▶ **Aucun stockage de matériaux ou de matériels, de quelque nature que ce soit, n'est autorisé dans l'enceinte du parc et plus particulièrement sur les emplacements ou dans les boxes, sauf à engager la responsabilité de l'utilisateur de ce fait.**
- ▶ **N'oubliez pas que vous devez également nous signaler tout changement de véhicule ou d'immatriculation dans les meilleurs délais. (par l'envoi de(s) carte(s) grise(s) et attestation(s) d'assurance).**



Facilitez vous la vie, pensez au prélèvement automatique !

Merci de retourner ce coupon à
SAEMES

Agence Commerciale 111, rue Montmartre 75002 PARIS
ou directement au Chef du parc de stationnement
dans lequel vous êtes abonnés.

Attention ! Cette autorisation de prélèvement ne pourra être prise en compte qu'à compter de votre prochaine facture.

Ce mode de paiement ne modifie pas la périodicité de vos règlements.

Ce formulaire n'est pas valide s'il n'est pas entièrement rempli, signé et accompagné d'un RIB.